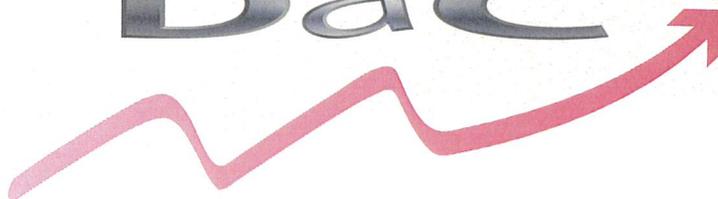


**Bruno ELTGEN**  
Commissaire aux comptes  
Associé

**Franck DOUCHE**  
Commissaire aux comptes

Audit - Conseil ▲ Expertise Comptable

**Dac**



**Association EMMAÛS ANGERS  
Le Sauloup  
49070 SAINT JEAN DE LINIERES  
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
RAPPORT SPECIAL  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

Société de Commissariat aux Comptes Inscrite auprès de la Cour d'Appel d'Angers  
S.A.R.L. au capital de 90 000€ - RCS le Mans B 073 200 255 - N° de TVA intracommunautaire FR 52 075 200 255

23, impasse des Séguinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - Tél. : 02 43 95 06 68 - E-mail : sagecom@sagecom.fr - www.sagecom.fr

« Membre indépendant de BKR International »

**Association EMMAÛS ANGERS**  
**Le Sauloup**  
**49070 SAINT JEAN DE LINIERES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**

A l'Assemblée Générale,

## **1. Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **EMMAÛS ANGERS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2. Fondement de l'opinion**

---

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **3. Justification des appréciations**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les organisations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur leur organisation interne et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Valeurs immobilisées » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et à leur durée d'amortissement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **4. Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 avril 2022.

## **6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes,

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sablé Sur Sarthe, le 03 mai 2022

**Le Commissaire aux comptes**

**SARL D.A.C Audit Conseil Expertise**

**Bruno ELTGEN**



## Bilan Actif

		31/12/2021		31/12/2020	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
					Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 879	4 921	2 958	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	327 129	149 940	177 190	177 895
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	138 648	90 192	48 456	44 725
	Autres immobilisations corporelles	680 405	466 875	213 529	229 117
	Immobilisations corporelles en cours	4 959		4 959	4 959
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	17 000		17 000	17 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	39 274		39 274	39 421	
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 386		9 386	11 806	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 224 679</b>	<b>711 928</b>	<b>512 751</b>	<b>524 923</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				1 062
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 587		32 587	33 574
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	41 938		41 938	92 045
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	66 719		66 719	65 758
	<b>DISPONIBILITES</b>	683 278		683 278	543 700
	Charges constatées d'avance	1 572		1 572	3 340
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>826 093</b>		<b>826 093</b>	<b>739 479</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>2 050 772</b>	<b>711 928</b>	<b>1 338 844</b>	<b>1 264 402</b>

- (1) dont droit au bail  
(2) dont à moins d'un an  
(3) dont à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	695 538	828 117
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>170 087</b>	<b>(132 579)</b>
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>865 625</b>	<b>695 538</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	91 052	88 373
	Provisions réglementées		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>956 677</b>	<b>783 910</b>
<b>Fonds reportés et Autres fonds propres dédiés</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	25 341	27 689
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	19 272	60 954	
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>44 613</b>	<b>88 643</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	183 666	240 295
	Emprunts et dettes financières divers	17 337	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 768	58 869	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	47 146	48 941	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	45 638	43 744	
Produits constatés d'avance			
	<b>Total des dettes</b>	<b>337 554</b>	<b>391 849</b>
Ecart de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 338 844</b>	<b>1 264 402</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	170 086,96	(132 578,97)
(1) Dont à moins d'un an		337 554	208 184
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

## Compte de Résultat

1/2

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

**CHARGES D'EXPLOITATION**

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>
Cotisations	1 825	1 755
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	98 797	89 496
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 314	151 633
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	52 301	70 893
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	15 600	
Contributions financières	4 000	76 929
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	28 969	13 004
Utilisations des fonds dédiés	44 030	2 348
Autres produits	1 558 469	1 185 193
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 810 305</b>	<b>1 591 251</b>
Achats de marchandises	(1 445)	(993)
Variation de stock		
Achats de matières et autres approvisionnements		1 553
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	758 157	728 676
Aides financières	61 146	118 270
Impôts, taxes et versements assimilés	36 908	34 249
Salaires et traitements	130 066	118 343
Charges sociales	40 524	41 870
Dotation aux amortissements et dépréciations	97 470	92 263
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		60 954
Autres charges	522 781	531 134
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 645 605</b>	<b>1 726 320</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>164 700</b>	<b>(135 069)</b>

## Compte de Résultat

2/2

	31/12/2021	31/12/2020
	164 700	(135 069)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	727	1 566
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>727</b>	<b>1 566</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 251	3 003
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>2 251</b>	<b>3 003</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 523)</b>	<b>(1 436)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>163 176</b>	<b>(136 506)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 073	4 311
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>7 073</b>	<b>4 311</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	162	384
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>162</b>	<b>384</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 911</b>	<b>3 927</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 818 105</b>	<b>1 597 128</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 648 018</b>	<b>1 729 707</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>170 087</b>	<b>(132 579)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	46 500	46 500
Bénévolat	152 602	132 419
<b>TOTAL</b>	<b>199 102</b>	<b>178 919</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	46 500	46 500
Prestations		
Personnel bénévole	152 602	132 419
<b>TOTAL</b>	<b>199 102</b>	<b>178 919</b>

## Annexe Comptable

### INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 338 844** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 818 105** euros et un total **charges** de **1 648 018** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **170 087** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Association EMMAUS ANGERS a pour mission et activité :

- d'accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion,
- de trier, restaurer, recycler des objets et valoriser certains déchets issus de dons, afin de les revendre.

Description des activités / missions de l'association			
Activités / Missions	Description (nature et périmètre)	Moyens mis en œuvre	Ressources / Financement
Village compagnons Emmaüs	Accueil de personnes démunies (hébergement, restauration, accompagnement)	Moyens humain, matériel et financier	Ventes de l'activité recyclerie
Déchetterie et magasins de ventes	Trie, ventes des objets donnés	Moyens humain, matériel et financier	Dons des objets

## Annexe Comptable

### FAITS CARACTERISTIQUES

#### COVID :

Sur l'exercice 2021, l'activité de l'association n'a pas été impactée par la crise sanitaire du Coronavirus. Le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'Association Association EMMAUS ANGERS ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable rappelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

#### 1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

## Annexe Comptable

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles : 2 à 5 ans
- Construction sur sol propre : 9 ans
- Construction sur sol d'autrui : 20 ans
- Installations constructions : 5 à 25 ans
- Installations techniques : 4 à 10 ans
- Installations générales : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique : 3 à 5 ans

### 2 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### 3 - Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

### 4 - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### 5 - Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

## Annexe Comptable

### 6 - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

### 7 - Abandon des frais kilométriques

En application du règlement ANC n°2018-06, les produits correspondant aux frais abandonnés par les bénévoles figurent sur la ligne "Dons manuels" au sein des produits d'exploitation pour un montant de 38 961 €.

Les charges relatives aux frais des bénévoles sont classés dans le compte de résultat selon les dispositions prévues par le PCG dans la catégorie : Frais de déplacement pour un montant de 38 961 €

### 8 - Bénévolat

Pour mener à bien sa mission, l'association s'appuie sur des bénévoles dont l'apport est valorisé comptablement depuis cet exercice.

Le montant total des heures déclarées par les amis est de 34 584 heures.

Ces heures sont valorisées sur la base des allocations données aux compagnons soit 670 €/mois.

Le bénévolat est donc valorisé à 152 602 € pour l'exercice 2021.

### 9 - Bénévolat

Un prêt à usage est comptabilisé en tant que contribution volontaire en nature, à hauteur de l'amortissement prévu par la convention, soit 45 600 € / an.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

## Annexe Comptable

### CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

Montants des concours publics & subventions octroyées sur l'exercice :

<b>Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice</b>			
<b>Intitulé</b>	<b>Nature</b>	<b>Catégories d'autorités administratives</b>	<b>Montants</b>
DRAAF	Subvention d'investissement	DRAAF	9 752 €
DRAAF	Subvention d'exploitation	DRAAF	5 248 €
Aides à l'emploi CAE	Subvention d'exploitation	ASP	1 066 €

### CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges diverses d'exploitation : 1 572 €

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### **Engagements financiers liés aux emprunts :**

Emprunt de 300 k€ (compte 164112) : Hypothèque de 1er rang à hauteur de 300 k€.

Emprunt de 255 k€ (compte 164115) : Caution garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions à hauteur de 44%.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Viremt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres	4 339		3 540		7 879
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 339</b>		<b>3 540</b>		<b>7 879</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre	178 113		19 520		197 633
sur sol d'autrui	7 477				7 477
instal. agencement aménagement	122 019				122 019
Instal technique, matériel outillage industriels	120 160		18 488		138 648
Instal., agencement, aménagement divers	358 749		3 845	7 290	355 304
Matériel de transport	274 251		42 472		316 723
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 377				8 377
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	4 959				4 959
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 074 106</b>		<b>84 324</b>	<b>7 290</b>	<b>1 151 141</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	17 000				17 000
Autres titres immobilisés	39 421			147	39 274
Prêts et autres immobilisations financières	11 806		1 330	3 750	9 386
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>68 227</b>		<b>1 330</b>	<b>3 897</b>	<b>65 659</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 146 672</b>		<b>89 194</b>	<b>11 187</b>	<b>1 224 679</b>

## Amortissements

	<b>Amortissements début d'exercice</b>	<b>Mouvements de l'exercice</b>		<b>Amortissements au 31/12/2021</b>
		<b>Dotations</b>	<b>Diminutions</b>	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	4 339	582		4 921
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 339</b>	<b>582</b>		<b>4 921</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	122 811	10 068		132 879
sur sol d'autrui	3 071	1 075		4 146
instal. agencement aménagement	3 833	9 082		12 915
Instal technique, matériel outillage industriels	75 434	14 758		90 192
Autres instal., agencement, aménagement divers	165 788	45 918	7 290	204 416
Matériel de transport	239 085	15 519		254 604
Matériel de bureau, mobilier	7 388	468		7 856
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>617 409</b>	<b>96 888</b>	<b>7 290</b>	<b>707 007</b>
<b>TOTAL</b>	<b>621 748</b>	<b>97 470</b>	<b>7 290</b>	<b>711 928</b>

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>			
			Sur stocks et en-cours		
			Sur comptes clients, usagers		
			Sur créances reçues par legs ou donations		
			Autres		
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
	<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 386		9 386
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	32 587	32 587	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108	108	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	10 500	10 500	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	30 000	30 000	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 330	1 330	
	Charges constatées d'avance	1 572	1 572	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>85 482</b>	<b>76 096</b>	<b>9 386</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	183 666	56 662	127 004	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 768	43 768		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	25 202	25 202		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 737	21 737		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	207	207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	17 337	17 337		
	Autres dettes	45 638	45 638		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>337 554</b>	<b>210 551</b>	<b>127 004</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 468
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

## Variation des Fonds Propres

	<b>Fonds propres clôture</b> <small>31/12/2020</small>	<b>Affectation du résultat N-1</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution ou consommation</b>	<b>Fonds propres clôture</b> <small>31/12/2021</small>
Fonds propres sans droit de reprise	828 117		(132 579)		695 538
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	(132 579)	132 579	170 087		170 087
<b>Situation nette</b>	<b>695 538</b>		<b>37 508</b>		<b>865 625</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	88 373		9 752	7 073	91 052
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>783 910</b>		<b>47 260</b>	<b>7 073</b>	<b>956 677</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	<b>Fonds dédiés clôture</b> 31/12/2020	<b>Reports</b>	<b>Utilisations</b> <b>Montant global</b>	<b>dont rembour- sements</b>	<b>Transferts</b>	<b>Fonds dédiés clôture</b> 31/12/2021 <small>dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices</small> <b>Montant global</b>
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres org.						
MARAICHAGE	60 954		41 682			19 272
Ressources liées à la générosité du public						
<b>TOTAL</b>	<b>60 954</b>		<b>41 682</b>			<b>19 272</b>

**Association EMMAÛS ANGERS**  
**Le Sauloup**  
**49070 SAINT JEAN DE LINIERES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.



## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Sablé Sur Sarthe, le 03 mai 2022

**Le Commissaire aux comptes**

**SARL D.A.C Audit Conseil Expertise**

**Bruno ELTGEN**

